

Info-municipal - Janvier 2020

Fête de Noël et des nouveau-nés 2019

Le 15 décembre dernier, au centre Aux Quatre-Vents, c'est 137 enfants, qui ont reçu un cadeau des mains du Père Noël, dont 13 nouveau-nés sur 15 inscrits, Cette journée magique a commencé avec un spectacle interactif de Noël de Noisette le lutin, suivi de l'arrivée de notre cortège: Le Père Noël, la Mère Noël, la fée des étoiles et ses assistants! Tout au long de l'après-midi, les enfants pouvaient se faire maquiller et avoir des ballons sculptés par l'équipe de Spectranie ainsi que voir et toucher les animaux naturalisés du kiosque des Monstres de la Nouvelle-France!

Merci à tous pour votre présence et merci aux bénévoles!



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église, Saint-Claude (Québec) J0B 2N0
Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



Nouvelles municipales

PROVINCE DE QUEBEC, MRC DU VAL ST-FRANCOIS, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES PAR LA SOUSSIGNÉE, France LAVERTU, QUE LE RÔLE DE PERCEPTION 2020 SERA DÉPOSÉ AU BUREAU MUNICIPAL LE 16 JANVIER 2020 ET L'ENVOI DES COMPTES DE TAXES SE FERA DANS LES DÉLAIS REQUIS. La date prévue est le **27 JANVIER 2020.**

1er versement: 27 février 2020

2e versement: 27 avril 2020

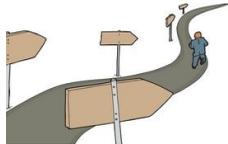
3e versement: 29 juin 2020

4e versement: 27 août 2020

Donné à Saint-Claude, ce neuvième jour de janvier deux mille vingt.
France Lavertu, Directrice générale Et secrétaire-trésorière



DÉNEIGEMENT DES SENTIERS DE LA POINTE MARCHAND



Certains citoyens désirent que les sentiers de la Pointe Marchand soient dégagés pour les piétons pendant l'hiver. Ces derniers seront ouverts par monsieur Renald Lahaie pour la saison hivernale.



COMPOST

Nous avons remarqué une problématique au niveau des bacs à compost durant la période hivernale. Certaines matières organiques gèlent dans le bac et quand la Régie les collecte, les matières organiques demeurent dans le bac. Voici quelques trucs et astuces afin de bien composter et de s'assurer que les matières ne demeurent pas coincées dans votre bac :

- Utilisez des sacs compostables dans votre petit bac de maison (en vente dans les épiceries, magasins à un dollar, etc.);
- Si possible, gardez votre petit bac de cuisine entreposé dans votre congélateur (pas d'odeur et pas de liquide qui coule lors du transfert dans le gros bac);
- Ne jetez pas la nourriture directement dans le gros bac;
- Déposez un morceau de carton plat (ex. : boîte de céréale) au fond de votre bac quand celui-ci est vide;
- Évitez de déposer des liquides dans votre bac;
- Utilisez un sac à papier pour les résidus de jardins lorsqu'ils sont humides (feuilles mortes, mauvaises herbes, etc.);
- Si vous avez des sacs de papier, déposez-en un à l'intérieur du bac, l'ouvrez et déposez vos sacs de compost. Quand le sac de papier est plein, insérez-en un autre.



AVIS PUBLIC

Avis public EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ **Par la soussignée, France Lavertu,** directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil à sa séance extraordinaire sur le budget 2019 tenue le **5 décembre 2019** a adopté les prévisions budgétaires 2020 comme suit :

Le conseil de la municipalité de Saint-Claude prévoit des dépenses équivalentes aux recettes pour un montant de 2 167 000\$, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020
Revenus	
Taxes	
Foncière et emprunt	1 264 935,00 \$
Autres tarifs (Égout, vidange, incendie, vidange, hébergement)	235 580,00 \$
Compensations tenant lieu de taxes	3 000,00 \$
Transferts gouvernement	554 469,00 \$
Services rendus	78 900,00 \$
Imposition de droits	27 500,00 \$
Intérêts	2 616,00 \$
Total des revenus	2 167 000,00 \$

Suite → → →

Charges	
Administration générale	308 000,00 \$
Sécurité publique	332 500,00 \$
Transport	727 400,00 \$
Hygiène du milieu	206 500,00 \$
Aménagement, urbanisme et	82 500,00 \$
Loisirs et culture	132 000,00 \$
Frais de financement	39 300,00 \$
Total des charges	1 828 200,00 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	338 800,00 \$
Financement	
Financement à long terme	
Remboursement de la dette à long terme	(238 500,00) \$
Affectations	
Activités d'investissement	(137 500,00) \$
Réserves financières et fonds	12 200,00 \$
Surplus libre	25 000,00 \$
Excédent de fonctionnements de l'exercice	0 \$
À des fins Budget équilibré	

DONNÉ à Saint-Claude ce 10 décembre 2019.

France Lavertu, directrice générale Secrétaire-trésorière

**PUBLICATION D'UN RÈGLEMENT MUNICIPAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil, à sa séance extraordinaire du 5 décembre 2019,

A adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO 2019-323

***RÈGLEMENT POUR FIXER LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER
2018 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION***

Que ce règlement entre en vigueur.

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE 0,725\$ DU 100\$ D'ÉVALUATION.

TAUX POUR EMPRUNT GÉNÉRAUX 0,045\$ DU 100\$ D'ÉVALUATION

TARIF ET COMPENSATION SECTEUR REGLEMENT 2018-312 MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES (TAUX UNIQUE À CHACUN DU SECTEUR)

TARIF DES ORDURES

Résidentiel (par unité de logement)	105\$
ICI (industries, commerce, institutions)	125\$
Hébergement touristique	210\$
Entreprise agricole enregistrée avec bâtiment de ferme (AEA)	210\$

TARIF POUR COLLECTE SÉLECTIVE

Résidentiel (par unité de logement)	25\$
ICI (industries, commerce, institutions)	75\$
Hébergement touristique	75\$

Suite → → →

TARIF DES MATIÈRES ORGANIQUES

Résidentiel (par unité de logement)	55\$
Hébergement touristique	110\$

TARIF POUR LE SERVICE INCENDIE

Résidentiel (par unité de logement)	25\$
ICI (industries, commerce, institutions)	25\$
Hébergement touristique	100\$

COMPENSATION POUR LE SERVICE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

850 gallons et moins	92\$
950 à 1050 gallons	94\$
1050 à 1200 gallons	96\$
Plus de 1201 gallons	136\$
2500 et plus	330\$
Saisonniers	50\$

COMPENSATION SERVICE D'ÉGOUT : COÛT D'OPÉRATION DU SYSTÈME

Résidentiel (par unité de logement)	305\$
ICI (industries, commerce, institutions)	305\$
Exploitation agricole	625\$

EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Établissement d'hébergement touristique	200\$
---	-------

DONNÉ à Saint-Claude, ce 12 décembre 2019.

France Lavertu
Directrice générale

Avis public Du résultat de l'élection partielle

Municipalité
Saint-Claude

Scrutin du

19	12	08
année	mois	jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

France
Prénom

Lavertu
Nom

, président d'élection,

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Conseiller	District no 1		Suzanne VACHON

Signature

Donné à

Saint-Claude
Municipalité

, le

2019	16	16
année	mois	jour

France Lavertu

Président d'élection

Je tiens à remercier les électrices et électeurs pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant au poste de conseillère du district # 1.

En vous déplaçant pour voter, vous avez démontré l'intérêt que vous portez à votre milieu de vie.

J'entends poursuivre le travail de mon prédécesseur au meilleur de ma connaissance et je tiens également à souligner que j'ai pris bonne note des attentes que plusieurs d'entre vous m'avez fait part et je compte en faire un suivi.

Encore une fois, merci!

Suzanne Vachon, conseillère

PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER : PLAISIR D'HIVER

Un nouveau programme de soutien financier aux événements place aux plaisirs d'hiver en milieu rural est offert afin de rendre l'activité plus accessible, actif, sécuritaire et festif;

Le conseil a fait une demande de subvention dans le programme Plaisirs d'hiver afin d'obtenir jusqu'à 750\$ supplémentaire pour cet événement.

Suite à notre demande, le Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) nous accorde la somme de 1000\$. Considérée parmi les coups de cœur en Estrie le CSLE a bonifiée notre demande!

En souhaitant un bon succès dans la réalisation de notre projet.

ACHAT DE BACS ET FLEURS POUR L'EMBELLEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Puisque Les Petites Serres du Jardinier ont fermé leur commerce et que la municipalité désire poursuivre l'embellissement de la localité.

L'achat de matériel et de fleurs sera fait auprès de Jardin Pro à St-Denis de Brompton pour 2020.

Chronique de l'inspecteur – les véhicules récréatifs

Les véhicules récréatifs, motorisés ou non, sont autorisés uniquement dans les terrains de camping. Toutefois, le propriétaire ou locataire d'un logement peut remiser son propre véhicule récréatif, motorisé ou non, sur son terrain déjà occupé par un bâtiment principal.

Malgré le paragraphe précédent, il est permis au propriétaire d'un immeuble d'accueillir un visiteur possédant un véhicule récréatif, motorisé ou non, sur sa propriété pour la durée d'une fin de semaine.

L'entreposage doit être situé en cour latérale ou arrière à au moins un (1) mètre des lignes de terrain.

Jennifer Bergeron, officier bâtiment
819-845-7795 #2 officier@st-claude.ca



MANDAT URBANISME : CHANGEMENT RÈGLEMENTS D'URBANISME

La municipalité de Saint-Claude doit apporter des changements aux règlements d'urbanisme ;

Le conseil a mandaté le service d'urbanisme de la M.R.C du Val-Saint-François pour rédiger l'ensemble des procédures de modification des différents règlements d'urbanisme.

Ajustement des zones suite à la rénovation cadastrale

Modifier usage pour hébergement touristique

Modifier dispositions sur les bâtiments accessoires et temporaires

Modifier dispositions sur les clôtures, haies et murs de soutènement

Modifier Règlement lotissement et ajouter exception aux fins de parc (10 000 m2 agricoles)

Modifier Permis et certificat

Autres

LA CONSIGNE, C'EST SÛR!

Les canettes et les bouteilles consignées, qui sont rapportées, sont recyclées à 100 %. Lorsque vous rapportez votre contenant, vous réutilisez la matière à sa source, vous réduisez le gaspillage d'énergie ainsi que les émissions polluantes. Vous diminuez de façon notable votre empreinte écologique. En donnant une nouvelle vie à vos contenants, vous participez à l'effort collectif pour améliorer l'environnement de la planète.

Quelle que soit la forme de votre contenant de boisson gazeuse, qu'il soit fait d'aluminium, de verre ou de plastique, recherchez l'inscription « consignée Québec » et rapportez-le!

Vos canettes et bouteilles ont de la valeur.

La consigne peut financer bien des projets.

La collecte de contenants consignés peut être un moyen de financement rapide, facile et payant pour une cause qui vous tient à cœur.

Pensez-y!



Si vous désirez recevoir ou donner des contenants consignés, communiquez avec nous à l'hôtel de ville au 819-845-7795.

Avis important au sujet de votre adresse postale Secteur Danville, et Saint-Georges de Windsor 17 février 2020

À Postes Canada, nous sommes fiers de livrer votre courrier et vos colis et nous savons l'importance qu'ils ont pour vous.

À la demande de la Municipalité de Saint-Claude, nous reconnaissons **Saint-Claude** comme municipalité postale au lieu de Danville ou Saint-Georges de Windsor dans votre adresse. Tous ces changements seront en vigueur à compter du **17 février, 2020** et votre nouvelle adresse postale se lira:

SAINT-CLAUDE QC J0A 1A0

Ou

SAINT-CLAUDE QC J0A 1J0

Après cette date, veuillez communiquer votre nouvelle adresse avec vos correspondants, et ce, dans un délai de douze mois. Postes Canada veillera à ce que tous les articles de courrier portant votre ancienne adresse vous soient acheminés gratuitement pendant cette période. Pour vous aider, des cartes gratuites de changement d'adresse, que vous pouvez remplir et envoyer à vos expéditeurs, sont disponibles au bureau de poste.

À noter que les entreprises, organisations ou institutions suivantes feront les changements de façon automatique, Bell, Hydro-Québec, Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), et Vidéotron.



Municipalité de Saint-Claude
295, route de l'Église
Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

OFFRE D'EMPLOI
Remplacement (congé de maternité)

Poste régulier (remplacement congé de maternité): Intervenant en loisirs

Nombre d'heures de travail : 14h / sem. + Évènements

Principales fonctions

L'intervenant en loisirs aura comme fonction de :

- **Coordonner, planifier, organiser, réaliser et animer** des activités récréatives, sportives, sociales ou culturelles, des événements et le service d'animation estivale;
- **Produire et mettre à jour** divers outils de communication
- **Mettre en œuvre** la programmation et **élaborer de nouvelles activités**
- **Soutenir** les organismes de bénévoles à l'organisation de divers événements;

Exigences et conditions de travail

Expériences reliées à l'emploi : 1 à 3 années d'expérience d'activité physique, animation communautaire |

Description des compétences et qualités recherchées:

- **Autonome** et esprit d'initiative, vous avez une capacité à gérer votre temps et à respecter les délais.
- **Efficace**, vous avez développé une méthode de travail qui permet d'assurer une programmation des tâches et un suivi des activités; Sens des responsabilités.
- **Dynamique**, vous avez des aptitudes pour la vulgarisation de contenus, la communication (parlé et écrit).
- **Créatif**, vous avez de l'initiative et vous proposez de nouvelles idées;
- **Facilité** à travailler avec le public et entregent
- **Connaissance** des logiciels Word, Excel et Publisher.

Vous avez le goût de développer les activités et les événements, vous êtes la personne qui nous faut.

Salaire offert : déterminé en fonction des qualifications de la personne retenue.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ AVEC FRANCE LAVERTU AU 819 845-7795 POSTE 1

Envoyer votre cv accompagné d'une lettre motivant votre intérêt pour ce poste avant le 27 janvier 2019 à :

Municipalité de Saint-Claude
295, route de l'église
Saint-Claude, QC J0B 2N0
Télécopieur : 819 845-2479
Courriel : directrice@st-claude.ca

Nous vous remercions de votre intérêt et vous prions de prendre note que seules les candidatures retenues seront contactées pour des entrevues.



École Notre-Dame du Sourire



PROGRAMME DE PASSE-PARTOUT **POUR LES ENFANTS QUI SERONT EN MATERNELLE EN 2020**

POUR BIEN PRÉPARER L'ENFANT ET SES PARENTS À L'ENTRÉE EN MATERNELLE DE SEPTEMBRE 2020, L'ÉCOLE NOTRE-DAME DU SOURIRE OFFRE LE PROGRAMME PASSE-PARTOUT MIS AU POINT PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION.

Par des activités éducatives stimulantes, Passe-Partout aide notamment l'enfant à socialiser, à affirmer sa personnalité et à s'intégrer progressivement au fonctionnement de l'école. Les enfants prendront part à 16 rencontres, dont 8 nécessiteront la participation d'un parent. Le programme est offert pendant un soir de semaine.

{L'enfant doit être âgé de 4 ans au 30 septembre 2020}

C'est Gratuit! Pour informations: 819-845-3818

{prévoir une preuve de résidence et avoir en main le certificat de naissance et la carte d'assurance-maladie de l'enfant!}



«UNE ÉCOLE À DÉCOUVRIR»

L'équipe CADRE de l'école Notre-Dame du Sourire en collaboration avec la municipalité de Saint-Claude, verse une subvention dans le but d'ENCOURAGER les familles du milieu. Ce programme a vu le jour en 2003 et est reconduit depuis ce temps.

Les intervenants ont opté pour un programme : « Une école à découvrir ».

Ce programme vise:

- ⇒ Un nouvel enfant au préscolaire (maternelle)
- ⇒ Un déménagement (pour chacun des enfants)
- ⇒ Toutes nouvelles familles qui choisiront d'inscrire leur(s) enfant(s) à l'école

Un montant de 25\$ à chaque élève inscrit sera accordé chaque année scolaire pour diminuer les frais reliés aux entrées scolaires des familles, et ce pour la durée complète de l'élève au primaire. la subvention sera indiquée sur la facture de l'élève (**crédit programme municipal école à découvrir**)

« Bienvenue chez nous, à l'école Notre-Dame du Sourire »

La période d'inscription aura lieu durant

LA PREMIÈRE SEMAINE DE FÉVRIER.

Pour information, 819-845-3818.



Nouvelles



Les Fêtes de fin d'année sont derrière vous, mais ces kilos en trop ne veulent pas vous quitter ?

De plus en plus de Canadiens ont recours à des médicaments d'ordonnance et à des produits de santé naturels pour perdre du poids. Ces produits peuvent être bénéfiques lorsqu'on les utilise correctement dans le cadre d'un programme de gestion du poids. Toutefois, une mauvaise utilisation peut entraîner des risques graves pour la santé.

Les situations suivantes sont des exemples de mauvaise utilisation **qui pourraient avoir des conséquences graves pour la santé** :

- Achat en ligne de médicaments d'ordonnance **que ne vous a pas prescrit un professionnel de la santé** après vous avoir examiné.
- **Prise simultanée** de différents types de produits amaigrissants, ou prise de produits amaigrissants combinés à d'autres produits de santé, sans discuter des risques possibles avec un professionnel de la santé.
- **Achat en ligne de produits amaigrissants de sources incertaines.**
- Utilisation d'un produit amaigrissant **qui diffère de celle recommandée sur l'étiquette**, sauf sur recommandation d'un professionnel de la santé.

Réduire les risques

Si votre poids vous préoccupe, discutez avec votre professionnel de la santé du meilleur moyen d'atteindre et de maintenir un poids santé. Suivez aussi les recommandations suivantes :

- **Évitez** d'acheter des produits de santé par Internet si la source :
 - n'indique pas de numéro de téléphone ou d'adresse postale;
 - offre de vous émettre une ordonnance en fonction de vos réponses à un questionnaire en ligne.
- **Méfiez-vous** si une publicité indique qu'il s'agit d'un produit amaigrissant « naturel ». Ne prenez pas pour acquis qu'un produit est « sécuritaire » parce qu'il est « naturel ».
- Si vous désirez **être sûr** que Santé Canada a évalué l'innocuité, l'efficacité et la qualité des produits de santé que vous utilisez, cherchez sur l'emballage l'un des codes de huit chiffres suivants :
 - une identification numérique de drogue (DIN)
 - un numéro de produit naturel (NPN)
 - un numéro de remède homéopathique (DIN-HM)
- Si un produit amaigrissant provoque un **effet indésirable**, communiquez sans tarder avec votre professionnel de la santé. Les consommateurs et les professionnels de la santé sont priés d'aviser Santé Canada de tout effet indésirable.

L'année 2020 débute et les membres du comité de l'Association des Eaux et Berges du Lac Boissonneault en profitent pour vous souhaiter, une merveilleuse année 2020 remplie de bonheurs, d'Amour et surtout la santé pour chacun...

Nous en profitons pour vous informer d'un objectif très important pour l'Association en 2020

-Sensibiliser les citoyens aux dangers susceptibles de détruire la qualité de l'eau du Lac ainsi que les obligations et responsabilités de chacun

-Il est important de réaliser que la qualité de l'eau de notre Lac est directement reliée à la qualité des activités qui s'y déroulent et à la valeur des propriétés qui l'entoure

-Tous ensemble, la municipalité de St-Claude, les citoyens et l'Association, nous pouvons faire une grosse différence

-L'Association travaillera à prendre les moyens pour conserver notre Lac en santé

-Votre participation par l'achat de carte de membre nous permet de pouvoir adéquatement prendre les mesures nécessaires à cette conservation

-Veuillez noter que les cartes de membre 2020 seront disponibles dès le début mars auprès de : Jean-Luc Paquette 819-845-4187



INFORMATIONS PRATIQUES POUR PROPRIÉTAIRES DE BOISÉ

Il existe des programmes et des organismes qui peuvent vous aider à aménager votre forêt.

- Aide financière disponible
- Crédits d'impôt à la réalisation de travaux sylvicoles
- Certification forestière garantissant la réalisation de travaux forestiers approuvés
- Formations offertes sur divers aspects de l'activité forestière
- Gamme étendue de travaux sylvicoles disponibles : coupes partielles (éclaircie, jardinage, etc.), plantation d'arbres et entretien, reboisement sous couvert forestier ou en friche.

Qui contacter?

• Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie

(programmes d'aide financière, informations dédiées et publication de feuillets d'information)
www.agenceestrie.qc.ca [819 875-1007]

• **Association forestière du sud du Québec** (capsules vidéos, magazine, information, événements de sensibilisation, congrès)
www.afsq.org [819 562-3388]

• **Conseillers forestiers – Groupement ou firme d'ingénieurs forestiers** (services-conseils pour aménager un boisé et réalisation de travaux sylvicole, certification forestière)

Voir l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie pour obtenir la liste des conseillers accrédités.



Activités du Groupe Entraide

SOIRÉE DE DANSE FÉVRIER

THÈME: «Le rouge fait battre les coeurs» avec Estelle et Ray

QUAND: 08 février 2020 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



Tournoi de carte de type «500» - 15 février 2020

Pour informations et inscriptions contacter Diane Lacroix

GROUPE ENTRAIDE 819-845-2885

Centre au Quatre Vents (563, rang 7)



VIACTIVE - GROUILLE AVANT QUE ÇA ROUILLE!

La ViActive reprendra ses activités au centre Aux Quatre Vents (563, Rang 7)

De 9h45 à 10h45

Les jeudi à partir du 23 janvier 2020

Inscription et information 819 845-3373



Cours de danse country Jeudi soir - début des cours 16 janvier 2020

18h00 cours country débutant 2 / 19h00 cours country intermédiaire

Je vous remercie et bonne et heureuse année

Nicole 819-437-1386



BOTTIN GARDIENNAGE

Les jeunes intéressés à offrir leur service de garde d'enfants peuvent s'adresser au bureau municipal afin de figurer dans le bottin de gardiennage! Appelez au 819-845-7795 poste 3 pour en faire partie!

Jolianne Durand (819) 845-7318

Myriam Durand (819) 845-7318

Philippe Therrien (819)-845-3313

Marylise Therrien (819) 845-3313

Ely Côté (819) 200-6166

Samuel Gagnon (819) 845-5653

Christine Flaust (819) 845-7398

Laetitia Flaust (819) 845-7398

Catherine Flaust (819) 845-7398

Éliane Couture (819) 679-2000





Pros du Soccer

(Cours pour enfants + parents)

Session Hiver 2020

OÙ? Gymnase de l'école St-Philippe
101 Rue Ambroise-Dearden, Windsor, QC

QUAND? Jeudi soir 17h50 à 18h45

23 Janvier au 19 Avril
(congé sem. relâché et pâques)

** En partenariat **



QUI? *Jeunes de tout niveau d'habileté*
5 à 10 ans

TARIF: 120\$ pour la session par enfant

- Incluant 10 séances + 1 tournoi amicale
- Pas de frais pour le parent,
- Le parent embarque s'il le désire, pas d'obligation



Cette activité est offerte par la LSR :

- Nouvelle organisation de profs d'éducation physique
- Présente et parrainée dans plusieurs municipalités
- Un mélange d'éducatifs et de mini-matchs à chaque séance
- Exercices et défis adaptés pour plusieurs niveaux
- *Bienvenus aux jeunes qui veulent s'initier ou se perfectionner en soccer / futsal*

Pour inscription et avoir plus de détail,
consultez le www.lsportsr.ca



819-238-6355



Tennis-familiale

(Cours pour enfants + parents)



Session Hiver 2020

Gym de l'école Saint-Philippe
101 Rue Ambroise-Dearden, Windsor, QC

OÙ?

QUAND? Jeudi soir 18h45 à 19h40

Bloc Hiver (7 semaines) : 16 Janvier au 27 Février
Bloc Printemps (7 semaines) : 12 Mars au 7 Mai

** En partenariat **



QUI? *Jeunes de tout niveau d'habileté*
5 à 13 ans

TARIF (par bloc) ? 90\$ pour 1 pers.

165\$ pour 2 pers.

* matériel fourni

** Groupe de 6 à 10 participants

Cette activité est offerte par la LSR :

- Nouvelle organisation de profs d'éducation physique
- Présente et parrainée dans plusieurs municipalités
- Un mélange d'éducatifs et de mini-matchs à chaque séance
- Exercices et défis adaptés pour plusieurs niveaux
- *Bienvenus aux jeunes qui veulent s'initier ou se perfectionner en soccer / futsal*

Pour inscription et avoir plus de détail,
consultez le www.lsportsr.ca



819-238-6355

Ligue des Sports Récréatifs

LOISIRS



Hockey-Balle récréatif

Session Hiver 2020

OÙ?

Gymnase de l'école St-Philippe

101 Rue Ambroise-Dearden, Windsor, QC

En partenariat

QUAND? lundi soir 18h45 à 19h40

20 Janvier au 19 Avril

(congé sem. relâche et pâques)



QUI?

Jeunes de tout niveau d'habileté

5 à 9 ans : 18h00 à 19h00

9 à 14 ans : 19h00 à 20h00

TARIF?

120\$ pour la session par enfant

- Incluant 10 séances + 1 tournoi amicale

- Le parent embarque s'il le désire, pas d'obligation



Cette activité est offerte par la LSR :

- Nouvelle organisation de profs d'éducation physique
- Présente et parrainée dans plusieurs municipalités
- Un mélange d'apprentissages sous forme de cours ainsi que des parties

*Exercices et défis adaptés pour différents niveaux

Pour **inscription** plus de détail et voir un aperçu des cours en **vidéo**,

consultez le www.lsportsr.ca



819-238-6355

 **LSR**
Ligue des Sports Récréatifs

LOISIRS

RÈGLEMENT POUR LE HOCKEY LIBRE

Toute personne qui participe à une activité de hockey sur glace doit porter les équipements protecteurs suivants lorsque cette activité est exercée sur une aire de jeu ayant fait l'objet d'une réservation à cette fin:

1° un **casque protecteur** conforme à la norme Casques de hockey CAN3-Z262.1-M83 ou Casques de hockey CAN/CSA-Z262.1-M90, publiées par l'Association canadienne de normalisation;

2° un **protecteur facial** complet conforme à la norme Protecteurs faciaux pour joueurs de hockey sur glace et de crosse CAN3-Z262.2-M78 ou aux types 1, 2 ou 3 de la norme Protecteurs faciaux et visières pour joueurs de hockey sur glace CAN/CSA-Z262.2-M90, publiées par l'Association canadienne de normalisation;

3° un **protège-cou** conforme à la norme Protège-cou pour joueurs de hockey et de ringuette NQ9415-370 du 90-05-15, publiée par le Bureau de normalisation du Québec.

Horaire de la patinoire hiver 2020

Notez que la patinoire est sans surveillance et disponible selon la température

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Libre	Libre	Libre	8h15 - 14h45 École	Libre	Libre	Libre
10h - 14h Hockey	Libre	Libre	8h15 - 14h45 École	Libre	Libre	10h - 14h Patinage libre
14h - 17h Patinage libre	Libre	Libre	8h15 - 14h45 École	Libre	Libre	14h - 17h Hockey
17h - 20h Hockey	17h - 20h Patinage libre	17h - 20h Hockey	14h45-17h30 Service de garde	17h - 20h Hockey	18h - 20h Cours patinage **	17h - 20h Patinage libre
20h - 21h Patinage libre	20h - 21h Hockey	20h - 21h Patinage libre	20h - 21h Hockey	20h - 22h Patinage libre	20h - 22h Hockey	20h - 22h Hockey

**** Cours de patinage pour tous 18h00 à 20h casque obligatoire.**

Début le vendredi 10 janvier tant que le temps le permet.

Info: Yvon Therrien: 819-845-3313

PLAISIRS D'HIVER 2020

07,08 et 15,16 Février

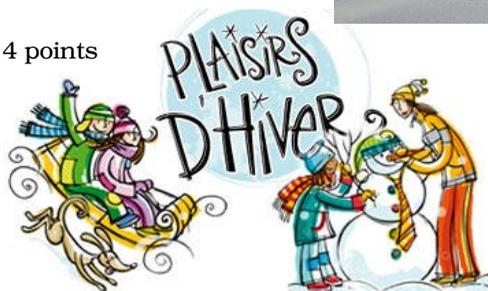
Venez vous amuser avec nous pendant les festivités des Plaisirs d'hiver 2020!

- randonnée en raquette au clair de lune et feu de joie !
- tournoi de carte, jeux de type «500»
- souper spaghetti suivi du traditionnel sleigh ride
- Soirée musicale (GRATUIT)

*** **NOUVEAUTÉ 2020 !!!** ***



- Tournoi de balle dans la neige
 - 220\$ par équipe, une fille minimum, 5 manches, 4 points
- (Pour info ou inscription, contacter Yannick Vallières au 819-943-1122)**



► **Activités familiales :**

- feu de joie
- jeux gonflables
- hockey libre
- Sculpture sur neige
- glissade
- tire sur neige
- promenade de voiture à cheval
- Tournoi de balle dans la neige

ET PLUS ENCORE... informations détaillées dans le journal de février!

Réservez vos journées pour jouer dehors!



Vous avez des idées ou désirez vous impliquer? Être bénévole?

Contactez-moi au 819-845-7795 poste 3



SEMAINE PORTE OUVERTE
3 & 5 FÉVRIER Réservez votre place!
Mary Lène Dallaire
(819) 822-5820 / (819) 835-0478
syghidanse@gmail.com

Lundi 19h00 :

Centre Au Quatre-Vents, St-Claude

Mercredi 18h30 :

Centre com. France Gagnon-Laprade,
St-François-Xavier

Session 10 sem.
1 X semaine 80\$
2 X semaine 140\$



**BIEN DANS
SON CORPS,
BIEN DANS
SA TÊTE.**

LAISSEZ LA MUSIQUE VOUS EMPORTER.
AMUSEZ-VOUS, GARDEZ LA FORME.



Ghislaine Giroux & Mary Lène Dallaire
Instructrices certifiées Zin™
info@syghidanse.com

819 835-0478
syghidanse.com



Calendrier 2020

Municipalité de Saint-Claude: 295 route de l'Église

Municipalité: 819 845-7795 Bibliothèque: 819 845-3259 Réservation de salle: 819 845-2809 Écocentre: 819 845-2544

LÉGENDE

- Avant le 14 janvier: dépôt d'arbres de Noël appeler au bureau municipal: 819-845-7795 568, rue Géard
- 9 mai : Collecte des Résidus Domestiques Dangereux (à l'écocentre)

16-17 mai : Ventes-débaras (gratuit)

1 juin: Collecte des gros rebus
21 septembre: Collecte des gros rebus

Collecte des plastiques agricoles



- 11 janvier: Soirée de danse
- 08 février: Soirée de danse
- 14 mars: Soirée de danse
- 11 avril: Soirée de danse
- 09 mai: Soirée de danse
- 13 juin: Souper du Vice-Président
- 23 août: Tournoi de pétanque et grosses poches
- 12 septembre: Portes ouvertes; souper / soirée
- 10 octobre: Soirée de danse
- 14 novembre: Soirée de danse
- 12 décembre: Soirée de danse

Événements

- 15-16 février : Plaisirs d'hiver
- 16 mai: Journée de l'arbre
- 6 juin: Fête de la pêche
- 22-23 août: Fête foraine
- 17 octobre: Bison en fête
- 28 novembre: Journée loisirs
- 20 décembre: Fête de Noël et des nouveaux-nés

JANVIER

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31

FÉVRIER

D	L	M	J	V	S
				1	2
4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	

MARS

D	L	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13
15	16	17	18	19	20
22	23	24	25	26	27
29	30	31			

AVRIL

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	

MAI

D	L	M	J	V	S
				1	2
3	4	5	6	7	8
10	11	12	13	14	15
17	18	19	20	21	22
24	25	26	27	28	29
31					

JUIN

D	L	M	J	V	S
	1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26
28	29	30			

JUILLET

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
5	6	7	8	9	10
12	13	14	15	16	17
19	20	21	22	23	24
26	27	28	29	30	31

AOÛT

D	L	M	J	V	S
					1
2	3	4	5	6	7
9	10	11	12	13	14
16	17	18	19	20	21
23	24	25	26	27	28
30	31				

SEPTEMBRE

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30		

OCTOBRE

D	L	M	J	V	S
			1	2	3
4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30
31					

NOVEMBRE

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30		

DÉCEMBRE

D	L	M	J	V	S
		1	2	3	4
6	7	8	9	10	11
13	14	15	16	17	18
20	21	22	23	24	25
27	28	29	30	31	



Collecte de récupération BAC BLEU



Collecte des ordures BAC VERT



Collecte matières organiques BAC BRUN



Session du conseil municipal (zoh)